



# ÉCOLE STE-MARIE-MÉDIATRICE

## FOURNITURES SCOLAIRES 2019-2020

### MATERNELLE 4 ANS

Chers parents,



Voici la liste des items que vous devrez procurer à votre enfant pour la rentrée :

2	duo-tangs avec attaches en métal
1	étui à crayons à 2 compartiments (ou 2 étuis)
1	paire de ciseaux à bouts ronds
2	bâtons de colle (gros format)
1	duo-tang avec pochettes en plastique
3	crayons au plomb HB
1	sac à collation différent de la boîte à lunch du diner et une gourde d'eau
1	gomme à effacer blanche
24	crayons de couleurs en bois (identifiés individuellement)
24	<u>marqueurs lavables</u> à trait large
1	couvre-tout identifié
1	sac à dos identifié où un cartable peut y être inséré
1	paire d'espadrilles (à velcro si incapable de faire ses boucles)
1	cahier à anneaux 1 pouce
1	petit cahier à colorier
*1	casque d'écoute pour ordinateur (à des fins d'hygiène, les écouteurs doivent être fournis par l'élève)
1	crayon effaçable à sec
1	petit coussin et une petite couverture pour la détente placés dans un sac d'épicerie réutilisable (facultatif)

OBLIGATOIRE	
Costume d'éducation physique : chandail à manches courtes, short, espadrilles différentes de celles de l'extérieur, sac en tissu. <b>Veillez noter que les espadrilles de type « skate » sont strictement défendues. Le jour de l'éducation physique, l'enfant devra porter son costume sous ses vêtements.</b>	

\* L'école mettra des écouteurs à la disposition des élèves. Toutefois, l'achat de cet article est suggéré.



Merci de bien identifier tout le matériel de votre enfant. Il serait bien de poser un petit autocollant (gommette) sur chaque article afin que l'enfant puisse les reconnaître facilement.



Il est à noter qu'il est possible que d'autres articles de remplacement s'ajoutent en cours d'année si votre enfant n'a plus ce qu'il lui faut pour travailler.



Veillez apporter tout le matériel à la première journée d'école.



Collation santé : un légume, un fruit ou un fromage (aucune sucrerie).

#### MONTANT À DÉBOURSER EN DÉBUT D'ANNÉE POUR :

Documents reproductibles	20,00 \$
<b>TOTAL À PAYER À L'ÉCOLE</b>	<b>20,00 \$</b>
Ce montant doit être payé en <b>par internet</b> , et ce, avant le <b>2 octobre 2020</b> . SVP vous référer à l'état de compte de votre enfant pour avoir le numéro de référence afin de procéder au paiement.	

La direction

